



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017
AJOURNÉE AU 19 JUILLET 2017



Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge du 4 juillet 2017, tenu le mercredi 19 juillet 2017 à 16 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents, Mme la conseillère, Diane Gargantini et MM. les conseillers, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, Mme Déborah Bélanger.

Sont absents au cours de la présente séance, MM. les conseillers Denis Charette et Daniel Forget.

Le directeur général, M. Hervé Rivet, et le greffier, M. Pierre-Alain Bouchard, sont aussi présents.

Mme Guylaine Giroux, trésorière, est également présente.

257/19-07-17

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance.

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

De reprendre la séance du 4 juillet 2017 à la suite de son ajournement. Il est 16 h 30.

ADOPTÉE

258/19-07-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté par le greffier, à savoir :

A OUVERTURE

1. Réouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

Période de questions du public

B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C AVIS DE MOTION

D ADOPTION DES RÈGLEMENTS

E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

1. Appel d'offres numéro 2017-04 – Travaux de rénovation à la salle Sainte-Véronique – Octroi de contrat
2. Octroi de contrat pour le reconditionnement du compresseur numéro 1 au centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017
AJOURNÉE AU 19 JUILLET 2017

F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

1. Embauche de personnel – Modification de la résolution numéro 191/05-06-17
2. Mandat à une firme d'avocats pour le recouvrement d'une créance
3. Reconnaissance d'un organisme aux fins du programme d'assurance de dommages offert par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides
4. Disposition de biens matériels excédentaires de la Ville – Matériel informatique désuet

G SÉCURITÉ PUBLIQUE

H TRAVAUX PUBLICS

1. Achat et installation d'un pont roulant pour le garage municipal du secteur L'Annonciation
2. Achat de panneaux de signalisation pour les véhicules hors route

I LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

J DIVERS

Période de questions du public

K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent à la présente séance.

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

259/19-07-17

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2017-04 – TRAVAUX DE RÉNOVATION À LA SALLE SAINTE-VÉRONIQUE – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que, pour faire suite à l'appel d'offres public numéro 2017-04 pour des travaux de rénovation à la salle Sainte-Véronique, le résultat de l'ouverture des soumissions du 14 juillet 2017 à 10 h 05 est le suivant :

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Prix forfaitaire (montant total de la soumission incluant les taxes applicables : TPS et TVQ)
Constructions Gilles Paquette Ltée Le 14 juillet 2017 à 9 h 42	126 223,00 \$
Groupe Piché Construction inc. Le 14 juillet 2017 à 9 h 46	140 154,53 \$
Construction Telmosse (2016) inc. Le 14 juillet 2017 à 9 h 48	114 100,04 \$
Groupe Laverdure Construction inc. Le 14 juillet 2017 à 9 h 48	212 886,56 \$

CONSIDÉRANT l'étude et la vérification des quatre (4) soumissions reçues effectuées par le greffier et ses recommandations quant à l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie « Construction Telmosse (2016) inc. »;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017
AJOURNÉE AU 19 JUILLET 2017

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat relatif à la réalisation des travaux de rénovation à la salle Sainte-Véronique à la compagnie « Construction Telmosse (2016) inc. », étant le plus bas soumissionnaire conforme, le tout conformément à sa soumission datée des 10 et 14 juillet 2017 au montant total de 99 239 \$ plus les taxes applicables (montant de 114 100,04 \$ incluant les taxes) (montant net de 104 188,55 \$).

Que les travaux de rénovation à la salle Sainte-Véronique soient décrétés et effectués conformément à l'avis de soumission, à tout l'appel d'offres numéro 2017-04 de la Ville daté du 12 juin 2017 et aux plans (dessins) 1 de 2 et 2 de 2 préparés par l'architecte, M. Pierre-Luc Beauregard, de la firme « Grume, bureau d'architecture/GBA inc. », et datés de juin 2017.

Que la dépense reliée au présent contrat soit prise à même :

- la subvention d'un montant de 50 000 \$ octroyée dans le cadre du Programme fédéral « Fonds pour l'accessibilité » par Emploi et Développement social Canada (EDSC);
- les fonds de la Ville pour le solde (soit un montant à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité et un montant à même le fonds de roulement de la Ville).

Que le directeur du Service des travaux publics, M. Michel Robidoux, le directeur du Service des loisirs et de la culture, M. Patrick Cyr ou, selon le cas, le directeur général, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à ce dossier et qu'ils soient mandatés pour assurer le suivi de la présente résolution, et ce, conformément au règlement en vigueur à la Ville concernant l'administration des finances et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et d'engager des employés au nom de la Ville.

ADOPTÉE

260/19-07-17

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE RECONDITIONNEMENT DU COMPRESSEUR NUMÉRO 1 AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE (CSCVR)

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat à la compagnie « Climat-Control SB inc. » pour le reconditionnement du compresseur numéro 1 au centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR), pour un montant total de 9 460,26 \$ plus les taxes applicables (montant de 9 932,09 \$ incluant les taxes), le tout faisant suite à leur offre de services datée du 5 avril 2017.

Que ladite dépense soit prise à même le « fonds réservé du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) ».

Que le directeur du Service des loisirs et de la culture, M. Patrick Cyr, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à ce dossier et qu'il soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution, et ce, conformément au règlement en vigueur à la Ville concernant l'administration des finances et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et d'engager des employés au nom de la Ville.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

261/19-07-17

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017
AJOURNÉE AU 19 JUILLET 2017

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

EMBAUCHE DE PERSONNEL – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 191/05-06-17

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

De modifier la résolution numéro 191/05-06-17, adoptée lors de la séance ordinaire du 5 juin 2017, afin de remplacer la phrase suivante :

« Mme Alexandra Therrien au poste étudiant d'animateur camp de jour, classe 1 échelon 1, à compter du 18 juin 2017 pour une période de plus ou moins 10 semaines; »

par la phrase suivante :

« Mme Alexandra Therrien au poste étudiant d'animateur camp de jour, classe 1 échelon 3, à compter du 18 juin 2017 pour une période de plus ou moins 10 semaines; ».

ADOPTÉE

262/19-07-17

MANDAT À UNE FIRME D'AVOCATS POUR LE RECOUVREMENT D'UNE CRÉANCE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

De mandater M^e Pierre Chartrand, avocat, pour le recouvrement d'une créance de la Ville de Rivière-Rouge auprès de la compagnie « Globe and Sky Construction ».

Que la trésorière, Mme Guylaine Giroux, ou le greffier et directeur général adjoint, M. Pierre-Alain Bouchard, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à ce dossier et qu'ils soient mandatés pour assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

263/19-07-17

RECONNAISSANCE D'UN ORGANISME AUX FINS DU PROGRAMME D'ASSURANCE DE DOMMAGES OFFERT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) – ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS DES HAUTES-LAURENTIDES

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge a adhéré au programme de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif œuvrant sur son territoire;

CONSIDÉRANT que l'organisme « Association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides », œuvrant sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge, demande à être reconnu par le conseil aux fins d'adhérer et de prendre une assurance de dommages offerte par le programme de l'UMQ;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la Ville de Rivière-Rouge reconnaisse, aux fins du programme d'assurance de dommages de l'UMQ, l'organisme « Association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides ».



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017
AJOURNÉE AU 19 JUILLET 2017

Que l'organisme « Association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides » assume entièrement les coûts de cette assurance.

ADOPTÉE

264/19-07-17

DISPOSITION DE BIENS MATÉRIELS EXCÉDENTAIRES DE LA VILLE – MATÉRIEL INFORMATIQUE DÉSUET

CONSIDÉRANT la liste de matériel informatique désuet préparée par le technicien en informatique de la Ville, soit M. Francis Julien de la compagnie « Services Informatiques des Laurentides inc. »;

CONSIDÉRANT que ce matériel est désuet et de valeur marchande nulle;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

De mandater le technicien en informatique de la Ville à disposer à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) le matériel informatique désuet tel que décrit à la liste préparée en date du 19 juillet 2017, et ce, une fois que la mémoire des ordinateurs listés aura été détruite.

ADOPTÉE

TRAVAUX PUBLICS

265/19-07-17

ACHAT ET INSTALLATION D'UN PONT ROULANT POUR LE GARAGE MUNICIPAL DU SECTEUR L'ANNONCIATION

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer un contrat pour l'achat et l'installation d'un pont roulant au garage municipal du secteur L'Annonciation à la compagnie « Pont Roulant Protech inc. », au montant total de 6 095 \$ plus les taxes applicables (montant net de 6 398,99 \$), le tout selon leur offre datée du 29 mai 2017.

Que ladite dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité.

Que le directeur du Service des travaux publics, M. Michel Robidoux, ou le directeur général, M. Hervé Rivet, soient autorisés à signer tout document relatif à ce contrat et, de façon générale, à assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

266/19-07-17

ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LES VÉHICULES HORS ROUTE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de panneaux de signalisation pour les véhicules hors route devant être installés sur la rue L'Annonciation Nord et Sud auprès de la compagnie « Martech Signalisation inc. », au montant de 1 811 \$ plus les taxes applicables (montant net de 1 901,32 \$).

Que ladite dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017
AJOURNÉE AU 19 JUILLET 2017

Que le directeur du Service des travaux publics, M. Michel Robidoux, ou le directeur général, M. Hervé Rivet, soient autorisés à signer tout document relatif à cet achat et, de façon générale, à assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent à la présente séance.

267/19-07-17

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée. Il est 16 h 35.

ADOPTÉE

Déborah Bélanger
Mairesse

Pierre-Alain Bouchard
Greffier

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Déborah Bélanger, mairesse